

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 20**Pouvoirs : 05**Excusé : 01**Absent : 03**Qui ont pris part**à la délibération : 25*

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2024

Date de convocation : 15 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux novembre à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette - M. VINCENT Romain - M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie – M. QUENET Xavier - Mme MATHIVET Séverine – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie – M. FONTANA Alain - M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – M. FRANCESCHINI Damien – M. LE PEN Jean-Ronan - M. CALMET Pierre - Mme ROCHE Mathilde.

Pouvoirs : Mme DEFAUX Catherine donne pouvoir à M. VINCENT Gilles ; M. DEDONS Fabrice donne pouvoir à M.TOULOUSE ; Mme ASNARD Majorie donne pouvoir à Mme ESPOSITO Annie ; M. CLAVE Denis donne pouvoir à M. LE PEN Jean-Ronan ; M. DEZEREAUD Phillippe donne pouvoir à M.CALMET Pierre.

Excusé : M. SAUVAT Sébastien.

Absent : M. BLANC Romain ; Mme SAUQUET ; MONTAGNY Nolwenn.

Secrétaire de séance : M.FRANCHESCHINI Damien.

16. SIGNATURE DES ACTES D'ENGAGEMENT CONCERNANT LES FOURNITURES DE DENRÉES ALIMENTAIRES ISSUES DE L'AGRICULTURE CONVENTIONNELLE, BIOLOGIQUE ET EN CIRCUIT-COURT, DIRECT PRODUCTEURS

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que la commune est membre du groupement de commande du syndicat intercommunal varois d'aide aux achats divers (SIVAAD), et que le conseil municipal doit autoriser monsieur le maire à signer les actes d'engagement issus des appels d'offres du SIVAAD.

L'accord-cadre 2025-2026 « fournitures de denrées alimentaires issues de l'agriculture conventionnelle, biologique et en circuits courts, direct producteur » est conclu pour une durée de 2 ans à compter du 01/01/2025 jusqu'au 31/12/2026. Les bordereaux des prix sont révisés selon une périodicité mensuelle, trimestrielle ou semestrielle selon le lot concerné.

Aussi, la commune est concernée par les lots suivants dont les montants engagés sont détaillés ci-après :

Fournisseur attributaire	Lot	Intitulé lot	Montant minimum engagement annuel HT	Montant maximum engagement annuel HT
PASSION FROID PACA	DB01	Jambon, épaules, charcuteries, saucisseries, viandes cuites en frais « BIO »	400,00 €	2 000,00 €
BIOFINESSE	DB02	Viandes fraîches de bœuf et veau type « BIO »	1 000,00 €	4 000,00 €
GFD LERDA	DB03	Viandes fraîches de porc « BIO »	400,00 €	1 500,00 €
PASSION FROID PACA	DB09	Produits laitiers et ovoproduits frais type « BIO »	2 500,00 €	15 000,00 €
SAS NATURDIS	DB11	Fruits et légumes bruts, crus, cuits type « BIO »	2 000,00 €	15 000,00 €
BIOCOOP RESTAURATION	DB12	Epicerie et conserves type « BIO »	1 500,00 €	15 000,00 €
BIOFINESSE	DB14	Produits d'alternative végétale « BIO »	100,00 €	2 500,00 €
SYSCO France	DC01	Jambons, épaules, Charcuteries, saucisseries, viandes cuites en frais	1 000,00 €	6 000,00 €
PASSION FROID PACA	DC02	Entrées froides façon traiteur	150,00 €	2 500,00 €
TSA VIANDES	DC03	Viande fraîche de Bœuf, piécée à la demande	1 500,00 €	4 000,00 €
GFD LERDA	DC04	Viande fraîche de Veau, piécée à la demande	1 000,00 €	5 000,00 €
MIDI VIANDES	DC05	Viande fraîche d'Agneau et de Mouton, piécée à la demande	1 000,00 €	5 000,00 €
MIDI VIANDES	DC06	Viande fraîche de Porc, piécée à la demande	1 000,00 €	5 000,00 €
TSA VIANDES	DC08	Viande fraîche de volaille et lapin, piécée à la demande et volailles entières prêt à cuire	4 000,00 €	9 000,00 €
TERREAZUR_83	DC09	Produits frais de la mer	1 000,00 €	4 000,00 €
PASSION FROID PACA	DC10	Fromages, beurres, margarines et préparations similaires frais	5 000,00 €	15 000,00 €
PASSION FROID PACA	DC11	Laits, crèmes, yaourts et autres produits laitiers fermentés frais	4 500,00 €	12 000,00 €
SYSCO France	DC12	Œufs frais et ovoproduits	1 500,00 €	5 000,00 €
L'EURASIENNE	DC14	Produits exotiques préparés frais	1 500,00 €	7 000,00 €
TERREAZUR_83	DC15	Fruits et légumes frais bruts, produits élaborés, IV et V gamme	5 000,00 €	15 000,00 €
POMONA EPISAVEURS	DC17	Epicerie - Conserves - Vins de table, Boissons diverses	10 000,00 €	35 000,00 €
SYSCO France	DC20	Viandes surgelées de boucherie	1 500,00 €	8 000,00 €
SYSCO France	DC21	Viandes surgelées de volaille	1 500,00 €	8 000,00 €
SYSCO France	DC22	Produits surgelés de la mer	3 000,00 €	14 000,00 €
SYSCO France	DC23	Fruits et légumes, crus ou cuits surgelés	2 000,00 €	15 000,00 €
PASSION FROID PACA	DC24	Plats cuisinés surgelés et produits festifs salés	3 000,00 €	10 000,00 €
SYSCO France	DC25	Produits de la panification, pâtisseries, gâteaux, desserts surgelés et produits festifs sucrés	1 000,00 €	8 000,00 €
SYSCO France	DC26	Crèmes glacées et produits similaires	500,00 €	2 000,00 €

TOTAL
COLLECTIVITÉ

58 550,00 €

249 500,00 €

Le conseil délibérant,

- OUI l'exposé de monsieur le maire ;
- VU le Code général des collectivités territoriales ;

DECIDE A L'UNANIMITE

De bien vouloir autoriser le maire à attribuer les lots comme précisé ci-dessus.

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT